



Département des forêts
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIERES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

MAURITANIE

FRA2005/090
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
 Forestier principal (FRA)
 Département des forêts de la FAO
 Viale delle Terme di Caracalla
 Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUSE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

Le présent rapport a été établit par:

Nom : Mohamed ould HAMZA

Titre : Chef Service des Forêts et Protection des Ressources Naturelles

Organisation : Direction de l'Environnement

Adresse : Nouakchott – BP170

Téléphone/Fax: 00 222 644 29 34

Courrier électronique : hamze@toptechnology.mr

Table des matières

1 TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORÊTS ET DES AUTRES TERRES BOISÉES	6
1.1 CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
1.2 DONNÉES NATIONALES	6
LES DÉFINITIONS UTILISÉES POUR COMPLÉTER LE TABLEAU NE SONT PAS DISPONIBLES	6
1.3 ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
1.4 RECLASSEMENT	6
1.5 DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T1	6
1.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	6
2 TABLEAU T2 – RÉGIME FONCIER DES FORÊTS ET DES AUTRES TERRES BOISÉES.....	6
2.1 CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
2.2 DONNÉES NATIONALES	6
2.3 ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
2.4 RECLASSEMENT	6
2.5 DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T2	6
2.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	6
3 TABLEAU T3 – FONCTIONS DÉSIGNÉES DES FORÊTS ET AUTRES TERRES BOISÉES	6
3.1 CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
TYPES DE DÉSIGNATION	6
CATÉGORIES DE DÉSIGNATION	6
3.2 DONNÉES NATIONALES	6
3.3 ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
3.4 RECLASSEMENT	6
3.5 DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T3	6
3.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	6
4 TABLEAU T4 – CARACTÉRISTIQUES DES FORÊTS ET AUTRES TERRES BOISÉES	6
4.1 CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
4.2 DONNÉES NATIONALES	6
4.3 ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
4.4 RECLASSEMENT	6
4.5 DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T4	6
4.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	6
5 TABLEAU T5 – MATÉRIEL SUR PIED	6
5.1 CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
5.2 DONNÉES NATIONALES	6
5.3 ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
5.4 RECLASSEMENT	6
5.5 DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T5	6
5.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T5	6
6 TABLEAU T6 – BIOMASSE	6
6.1 CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
6.2 DONNÉES NATIONALES	6
6.3 ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
6.4 RECLASSEMENT	6
6.5 DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T6	6
6.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T6	6
7 TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	6

7.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
7.2	DONNÉES NATIONALES	6
7.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
7.4	RECLASSEMENT	6
7.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T7	6
7.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T7	6
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTÉ ET LA VITALITÉ	6
8.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
8.2	DONNÉES NATIONALES	6
8.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
8.4	RECLASSEMENT	6
8.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T8	6
8.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T8	6
9	TABLEAU T9 – DIVERSITÉ DES ESPÈCES ARBORÉES	6
9.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
9.2	DONNÉES NATIONALES	6
9.3	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T9	6
9.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T9	6
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATÉRIEL SUR PIED	6
10.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
10.2	DONNÉES NATIONALES	6
10.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
10.4	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T10	6
10.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T10	6
11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	6
11.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
11.2	DONNÉES NATIONALES	6
11.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
11.4	RECLASSEMENT	6
11.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T11	6
11.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	6
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT	6
12.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
12.2	DONNÉES NATIONALES	6
12.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
12.4	RECLASSEMENT	6
12.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T12	6
12.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T12	6
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	6
13.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
13.2	DONNÉES NATIONALES	6
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE LA GOMME ARABIQUE EN MAURITANIE	6	
13.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
13.4	RECLASSEMENT	6
13.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T13	6
13.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T13	6
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	6
14.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
14.2	DONNÉES NATIONALES	6
14.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
14.4	RECLASSEMENT	6
14.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T14	6

14.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T14	6
15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	6
15.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
15.2	DONNÉES NATIONALES	6
15.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	6
15.4	RECLASSEMENT	6
15.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T15.....	6
15.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T15	6
16	RAPPORTS THÉMATIQUES	6

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO.2001. Rapport principal	M	Forêt et changement annuel	1990-2000	Il s'agit d'une source secondaire

1.2.2 Classement et définitions

Les définitions utilisées pour compléter le tableau ne sont pas disponibles

1.2.3 Données de base

Le seul inventaire forestier exécuté en Mauritanie est celui de 1982 (USAID, 1982) et il ne concernait seulement la partie sud-ouest du pays.

Vu qu'aucune donnée nouvelle et/ou actualisée n'est disponible, il faudrait faire référence aux résultats présentés dans l'évaluation FRA 2000.

En consultant deux sources différentes de données (sources secondaires), FRA 2000 a permis, en admettant une tendance linéaire, de déterminer la progression de l'aire de forêt pour la période 1980-1991 et d'extrapoler l'aire de forêt pour l'année 2000. Les deux sources consultées sont:

Année de référence: 1980

Fontes J. 1985. Évaluation des ressources forestières de la Mauritanie. Situation 1980-1885.

Année de référence: 1991

Nema Ould Taleb. 1999. Ressources forestières en Mauritanie. FAO

Il s'agit donc de se référer à la superficie de forêt estimée par FRA pour l'année 2000 et 1990 à savoir :

Superficie de forêt (ha) 2000	317 000
Superficie de forêt (ha) 1990	415 000
Changement annuel (ha/an)	-10 000

1.3 Analyse des données nationales

1.3.1 Calibrage

Le calibrage n'est pas nécessaire.

1.3.2 Estimation et prévision

Sur la base de ce qui a été dit précédemment (l'indisponibilité de nouvelles données), la superficie de forêt pour 2005 a été actualisée en appliquant le même taux de changement estimé par FRA 2000.

Concernant les autres terres boisées, il a été admis que la donnée indiquée par M. Taleb pour l'année 1991 est constante.

Les résultats suivants ont été obtenus:

catégories FRA	1990	2000	2005
Forêt	415 000	317 000	267 000
Autres terre boisées	3 110 000	3 110 000	3 110 000
Autres terres	98 997 000	99 095 000	99 145 000
Eaux intérieures	30 000	30 000	30 000
Total	102 552 000	102 552 000	102 552 000

1.4 Reclassement

1.5 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêts	415	317	267
Autres terres boisées	3 110	3 110	3 110
Autres terres	98 997	99 095	99 145
...dotées de couver arboré ¹⁾			

Eaux intérieures	30	30	30
TOTAL	102 552	102 552	102 552

1.6 Commentaires au tableau T1

Comme cela a été dit plus haut, le premier et seul inventaire forestier date de 1981 et depuis lors, les ressources forestières se sont progressivement dégradées, suite aux effets conjugués de la sécheresse et actions anthropiques. En effet le bois reste consommé par près de 80% des ménages et les reboisements sont souvent compromis par l'insuffisance et la mauvaise répartition de la pluviométrie annuelle.

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Etude DENV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie) – 2002 »	M	Propriété privée de l'Etat Propriété publique de l'Etat des collectivités territoriales Propriétés des communautés rurales	2002	
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT RURAL DEAR/MDRE	M	Potentiel forestier national	1981	

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt	Espaces comportant une couverture végétale dans laquelle prédominent les arbres, arbustes ou broussailles, ainsi que d'autres espèces de flore susceptibles de fournir des produits ligneux ou non ligneux, autres qu'agricoles. Sont considérés comme forêts, les terrains qui étaient couverts de forêts récemment coupées ou incendiées ou dégradées mais qui seront soumis à la régénération naturelle ou au reboisement.
Forêts des collectivités locales	Ce sont des forêts qui sont incorporées dans leur domaine privé notamment par suite d'une affectation par l'Etat

Forêts des particuliers	Ce sont des forêts plantées par des personnes physiques ou morales sur des terrains compris dans l'enceinte de leur propriété acquise conformément à la législation en vigueur
Domaine forestier de l'Etat	Il est constitué des terrains de son domaine privé portant des forêts ou dont le reboisement a été décidé dans les conditions fixées par la législation en vigueur.
Les terrains à vocation forestière	Ce sont des terrains nus destinés au reboisement et à la reconstitution du couvert végétal.

Les définitions présentées dans les documents de base, respectent les catégories foncières suivantes : Forêts appartenant à l'Etat ; forêts appartenant à des particuliers : forêts appartenant aux communes et collectivités locales, mais les définitions concernant les deux dernières ne sont pas disponibles.

2.2.3 Données de base

Classe nationale	Superficie en ha
Forêts des collectivités locales	2 200
Forêts privées	7 716

Source 2002 DENV/FAO

Classe nationale	Superficie en ha
Forêts protégées de l'Etat	4 339 000
Forêts classées de l'Etat	48 000

Source 1981 USAID

Les deux sources ont été consultées pour admettre que la plupart des forêts de Mauritanie, à l'exception des reboisements privés, appartiennent à l'Etat.

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Calibrage

2.3.2 Estimation et prévision

La donnée sur le reboisement a été considérée valable pour l'année 2002 et cette superficie a été soustraite de la superficie de forêt indiquée dans T1 pour obtenir la superficie de forêt publique, pour l'année 2000.

Aucune estimation ne peut être effectuée pour l'année 1990.

Catégories de FRA	Superficie en ha (2000)
Forêts privées	7 716
Forêts publiques	309 284

2.4 Reclassement

Il a admis que toutes les forêts de Mauritanie, à l'exception des reboisements privés, appartiennent à l'Etat.

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée		8		
Propriété publique		309		
Autres formes de propriété				
TOTAL		317		

2.6 Commentaires au tableau T2

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsque aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Étude DENV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie) – 2002 »	M	Production Protection Conservation	2002	

3.2.2 Classement et définitions

D'après le document de référence, on peut déduire que les forêts publiques et privées de l'Etat ont pour vocation première la production du bois de chauffe et bois de services pour la satisfaction des besoins des ménages.

Les forêts communautaires et privées ont surtout pour vocation première de protéger les infrastructures socio-économiques contre l'ensablement qui constitue un véritable fléau en Mauritanie

3.2.3 Données de base

Aucune donnée disponible mais sur la base de ce qui a déjà été présenté on peut effectuer l'estimation pour l'année 2000.

3.3 Analyse des données nationales

3.3.1 Calibrage

3.3.2 Estimation et prévision

On suppose que les forêts publiques sont principalement assignées à la production tandis que les forêts privées sont assignées à la protection. Sur la base de ce qui a été dit dans le tableau 2, nous aurons :

Catégories de FRA	Superficie en ha (2000)	Fonction désignée
Forêts privées	9 916	Protection
Forêts publiques	307 084	Production

3.4 Reclassement

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories de FRA 2005 / fonction désignée	Superficie (1000 hectares)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production		307			317	
Protection des sols et des eaux		10			317	
Conservation de la biodiversité					317	
Services sociaux						
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	415		267	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Forêt	415	317	267			Sans objet
Autres terres boisées						
Production						
Protection des sols et des eaux						
Conservation de la biodiversité						
Services sociaux						
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	3 110	3 110	3 110	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Autres terres boisées	3 110	3 110	3 110			Sans objet

3.6 Commentaires au tableau T3

Si les forêts publiques et privées de l'Etat ont pour vocation première la production du bois de chauffe et bois de services pour la satisfaction des besoins des ménages, les forêts communautaires et privées ont surtout pour vocation première de protéger les infrastructures socio-économiques contre l'ensablement qui constitue un véritable fléau en Mauritanie.

Les forêts publiques et privées de l'Etat ont pour vocation secondaire la protection et complémentaire la conservation et les forêts communautaires et privées ont pour vocation secondaire la production et complémentaire la conservation.

Pour la conservation de la biodiversité, on trouve cette vocation au niveau des Parcs Nationaux que sont : le Banc d'Arguin, le Diawling et le Chat Boul.

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Etude DENIV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie) – 2002 »	M	Réserves naturelles Plantations (reboisements)	2002	

4.2.2 Classement et définitions

Données non disponibles

4.2.3 Données de base

Classe nationale	Superficies (ha)
Plantations forestières (reboisements)	9 916
Total	9 916

Année de référence : 2002

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Calibrage

4.3.2 Estimation et prévision

Tout ce qui ne fait pas partie des plantations de protection peut, en ce qui concerne l'année 2000, être considéré comme forêt naturelle modifiée.

Pour les années 1990 et 2005 aucune prévision ou estimation n'a pu être faite.

4.4 Reclassement

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Primaire						
Naturelle modifiée		307				
Semi-naturelle						
Plantations de production						
Plantations de protection		10				
TOTAL*		317				

4.6 Commentaires au tableau T4

Il n'y a pas de plantations productives puisque toutes les plantations sont à but de protection.

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

5.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur d'homme (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus élevés). La définition comprend la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre du sommet de Y cm, et pourrait aussi inclure des branches jusqu'à un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied commercial	La partie du matériel sur pied d'espèces considérées comme commerciales ou potentiellement commerciales aux conditions du marché en vigueur, et dont le diamètre à hauteur d'homme est de Z cm ou davantage.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Etude DENIV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie) – 2002 »	F	Volume sur pied	2002	

5.2.2 Classement et définitions

Données non disponibles.

5.2.3 Données de base

Classe nationale	Superficies	Volume/ha	Volume total sur pied
Forêts classées	48 000 ha	20 m3	960 000 m3
Forêts protégées	4 339 000 ha	10 m3	43 390 000 m3
Forêts privées	9 916 ha	94 m3	933 014 m3
Volume total			53 680 140 m3

Année de référence : 2002

5.3 Analyse des données nationales

5.3.1 Calibrage

Le calibrage n'a pas été effectué

5.3.2 Estimation et prévision

Les données ci-dessus sont incompatibles avec les résultats du tableau 1, et le volume moyen par hectare de 20 m³ a été appliqué au total de forêt d'après T1. Cette approximation se rend nécessaire vu que, pour les années 1990 et 2005, aucune donnée sur les plantations forestières n'est disponible et que celles-ci auraient quand même, d'après le tableau 5.2.3, un volume moyen par hectare plus élevé.

5.4 Reclassement

5.5 Données à insérer dans le tableau T5

Catégories de FRA 2005	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Matériel sur pied	8,30	6,34	5,34			
Matériel sur pied commercial						

Spécifications des valeurs seuil du pays	Unité	Valeur	Informations supplémentaires
1. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied (X)	cm	dépend de l'âge de l'espèce	
2. Diamètre minimal au sommet de la tige (Y) pour le calcul du matériel sur pied	cm		
3. Diamètre minimal des branches comprises dans le matériel sur pied (W)	cm		
4. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied commercial (Z)	cm		
5. Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AT / AS		
6. Les seuils cités ci-dessus (points 1 à 4) ont-ils subi des changements depuis 1990 ?	Oui/Non		
7. En cas affirmatif, joindre une note donnant les détails du changement	Note jointe		

5.6 Commentaires au tableau T5

6 Tableau T6 – Biomasse

6.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Biomasse au-dessus du sol	Toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Biomasse de bois mort	Toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

Absence de données sur la biomasse

6.2.2 Classement et définitions

La définition de la biomasse ou l'information la concernant n'existe pas au niveau national. Les estimations qui seront faites s'inspireront des discussions entre groupes de travail lors de l'atelier de juillet 2004 à Dakar et du processus de FRA 2005 qui repose sur le cadre méthodologique mis au point par le GIEC et documents dans son ouvrage « Good Practice Guidance for Land Use Change and Forestry » explicité dans le rapport FRA 2005 intitulé « Directives pour l'établissement des rapports nationaux destinés à FRA 2005 »

6.2.3 Données de base

6.3 Analyse des données nationales

6.3.1 Calibrage

6.3.2 Estimation et prévision

Pour le calcul de la biomasse nous avons utilisé la formule suivante :

Biomasse tige = Matériel sur pied x Densité du bois

Biomasse aérienne = Biomasse tige x Facteur d'expansion de la biomasse

Biomasse souterraine = Biomasse aérienne x Rapport Racine Pousse

Ceci nous donne pour la Mauritanie, la base de calculs suivante :

MP =

DB = 0,54

FEB = 3,4*

R = 0,35

Nous aurions donc les résultats suivants:

Biomasse au-dessus du sol	1990	2000	2005

	15 238 800	11 640 240	9 804 240
--	------------	------------	-----------

Biomasse souterraine	1990	2000	2005
	5 333 580	4 074 084	3 431 484

6.4 Reclassement

6.5 Données à insérer dans le tableau T6

Catégories de FRA 2005	Biomasse (millions de tonnes de poids anhydre)					
	Forêt			Autre terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Biomasse au-dessus du sol	15,24	11,64	9,80			
Biomasse souterraine	5,33	4,07	3,43			
Biomasse de bois mort						
TOTAL	20,57	15,71	13,24			

6.6 Commentaires au tableau T6

7 Tableau T7 – Stock de carbone

7.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	Le carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans la biomasse de bois mort	Le carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes, et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Le carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur à un diamètre minimal choisi par le pays pour le bois mort gisant (par exemple 10 cm), à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique. Y sont comprises les couches de litière, de fumier et d'humus.
Carbone dans le sol	Le carbone organique présent dans les sols minéraux ou organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifiée par le pays et appliquée régulièrement à travers les séries chronologiques.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources de données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Estimation d'expert	M	Carbone		Estimation d'expert

7.2.2 Classement et définitions

Données non disponibles.

7.2.3 Données de base

Les données présentées dans la version précédente n'étaient pas compatibles avec le total de biomasse indiqué dans T6. Conformément aux indications de l'IPCC, il serait donc utile d'appliquer le facteur par défaut 0,5 au total de biomasse indiqué dans T6 afin d'obtenir l'équivalent en carbone.

7.3 Analyse des données nationales

7.3.1 Calibrage

Le calibrage n'a pas été appliqué

7.3.2 Estimation et prévision

Le facteur par défaut 0,5 a été appliqué à la valeur de biomasse indiquée dans T6.

7.4 Reclassement

7.5 Données à insérer dans le tableau T7

Catégories de FRA 2005	Carbone (millions de tonnes)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	7,62	5,82	4,90			
Carbone dans la biomasse souterraine	2,67	2,04	1,72			
Total partiel: carbone dans la biomasse vivante	10,29	7,86	6,62			
Carbone dans le bois mort						
Carbone dans la litière						
Total partiel: carbone dans le bois mort et la litière						
Carbone dans le sol jusqu'à une profondeur de _____ cm						
CARBONE TOTAL	10,29	7,86	6,62			

7.6 Commentaires au tableau T7

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

8.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Perturbation par le feu	Perturbation causée par les feux de friches, qu'ils éclatent à l'intérieur ou à l'extérieur de la forêt ou des autres terres boisées
Perturbation par les insectes	Perturbation causée par des ravageurs qui nuisent à la santé de l'arbre.
Perturbation par les maladies	Perturbation causée par des maladies attribuables à des agents pathogènes, comme les bactéries, les champignons, les phytoplasmes ou les virus.
Autres perturbations	Perturbations causées par des facteurs autres que le feu, les insectes ou les maladies.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Communication initiale de la Mauritanie à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	M	Perturbations par les feux de brousse	2001	

8.2.2 Classement et définitions

Données insuffisantes

8.2.3 Données de base

Incendies des Forêts :

Années	Superficies incendiées
1994 - 1995	2 322 000 ha
1995 - 1996	381 500 ha

8.3 Analyse des données nationales

8.3.1 Estimation et prévision

Les données sont insuffisantes et ne sont pas exploitables

8.4 Reclassement

8.5 Données à insérer dans le tableau T8

Catégories de FRA-2005	Superficie annuelle moyenne touchée (1000 hectares)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Perturbation par le feu				
Perturbation par les insectes				
Perturbation par les maladies				
Autres perturbations				

8.6 Commentaires au tableau T8

Les seules données disponibles se réfèrent aux années 1994-1995 et 1995-1996 mais elles ne sont pas exploitables.

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'IUCN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme «menacées » dans la liste rouge de l'IUCN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'IUCN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Critères et indicateurs de gestion durable des forêts – DENV/FAO - 2002	F	Principales espèces présentes en Mauritanie	2002	
Rapport national sur la gomme arabique – Cheikhna M’Baré – Août 1995	F	Principales espèces produisant la Gomme	1995	
IUCN liste rouge	E	Espèces arborées gravement menacées, menacées, vulnérables.		

9.2.2 Classement et définitions

Espèces arborées indigènes	52
----------------------------	----

Source : DENV/FAO – 2002 (?)

9.2.3 Données de base

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	52
Espèces arborées gravement menacées	0
Espèces arborées menacées	0
Espèces arborées vulnérables	0

9.4 Commentaires au tableau T9

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

10.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Liste des noms des dix espèces arborées les plus répandues (dénomination scientifique et vernaculaire).

10.2 Données nationales

10.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Critères et indicateurs de gestion durable des forêts – DENV/FAO - 2002	M	Liste des espèces principales	2002	

10.2.2 Données de base

Données insuffisantes

10.3 Analyse des données nationales

10.3.1 Calibrage

10.3.2 Estimation et prévision

En l'absence de données sur le volume sur pied de chaque espèce, nous nous limiterons à lister les espèces arborées les plus répandues.

10.4 Données à insérer dans le tableau T10

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (nom scientifique et nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2000
Acacia tortilis (Talh)		
Acacia sénégal (Ewerwar)		
Acacia nilotica (Emour)		
Balanités aegyptiaca (Teycheth)		
Acacia seyal (Sadra beydh)		
Acacia flava (Temath)		
Combretum glutinosum (Tikifit)		
Sclerocarya biréa (Dembou)		
Dalbergia mélanoxyylon (Sanghou)		
Ziziphus mauritiana		
Total		

10.5 Commentaires au tableau T10

11 Tableau T11 – Extraction de bois

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Note technique sur la problématique de l'environnement et de l'énergie domestique en Mauritanie – Rapport du groupe d'experts – Février 2004	M	Quantités de bois consommées en (TM)	2004	

11.2.2 Classement et définitions

Il s'agit de la quantité de bois extraite de la forêt et transformée en charbon de bois destiné à l'approvisionnement des zones urbaines

11.2.3 Données de base

Consommation d'énergie domestique

Années	Production de bois consommées (TM)
1990	60 533
1991	62 989
1992	65 162
1993	67 925
1994	69 780
1995	72 544
1996	74 910
1997	78 810

Source : Rapport national RPTES 1998 (TM = Tonne Métrique) cité dans la note de référence

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

Les données en 11.2.3 sont partielles, pas fiables et n'ont pas été considérées utiles. De ce fait les données indiquées par la FAOSTAT ont été retenues.

FAOSTAT rapporte les données suivantes:

Années	Production de bois industrielle (m3)
1990*	5 000
2000**	6 000

*donnée indiquée comme constante pour la période 1988-1995

** donnée indiquée comme constante pour la période 1995-2002

Années	Production de bois de feu (m3)
1988	1 096 683
1989	1 114 493
1990	1 151 410
1991	1 176 562
1992	1 206 282
1998	1 358 756
1999	1 392 752
2000	1 428 069
2001	1 464 448
2002	1 502 040

En calculant la moyenne pour la période de cinq ans, nous aurons pour le bois de feu :

Années	Production de bois industrielle (m3)
1990	949 086
2000	1 429 213

Vu que les données présentées par la FAOSTAT se réfèrent à des calculs exécutés sous écorce, pour obtenir la valeur équivalente d'extraction sur écorce, conformément aux Directives, il faut les multiplier par le facteur de conversion 1,15. On obtiendra les résultats suivants:

Années	Production de bois industrielle (m3) sur écorce
1990*	5 750
2000**	6 900

Années	Production de bois industrielle (m3) sur écorce
1990	1 091 449
2000	1 643 595

Vu qu'aucune donnée actualisée et fiable n'est disponible, la prévision pour l'année 2005 ne peut pas être effectuée.

11.4 Reclassement

11.5 Données à insérer dans le tableau T11

	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond
--	---

Catégories de FRA 2005	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	6	7				
Bois de feu	1 091	1 644				
TOTAL	1 097	1 653				

11.6 Commentaires au tableau T11

Le fait que la quantité d'extraction pour l'année 2000 correspond à 26 % du volume sur pied peut s'expliquer en admettant que la plupart des extractions a lieu en-dehors de la forêt.

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

12.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Valeur du bois industriel extrait	Valeur du bois extrait à des fins de production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Valeur du bois de feu extrait	Valeur du bois extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

12.2 Données nationales

12.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Note technique sur la problématique de l'environnement et de l'énergie domestique – rapport d'experts – février 2004	M	Quantités de Tonnes métriques consommées	2002	
Arrêté portant redevances en matière d'exploitation forestière	M	Prix unitaire du quintal de charbon de bois	1982	
Données de FAOSTAT sur la Mauritanie	E	Quantités de bois rond et bois de feu	2000	

12.2.2 Classement et définitions

Données insuffisantes

12.2.3 Données de base

Les données concernant les prix de ces deux produits n'étant pas disponibles, nous ne pouvons pas avancer de chiffres.

12.3 Analyse des données nationales

12.3.1 Estimation et prévision

12.4 Reclassement

12.5 Données à insérer dans le tableau T12

Catégories de FRA 2005	Valeur du bois rond extrait en Ouguiyas (UM)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel						
Bois de feu						
TOTAL						

12.6 Commentaires au tableau T12

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

13.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégorie
Produits végétaux/matière première
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
Produits animaux/matière première
9. Animaux vivants
10. Cuirs, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Politiques et stratégies du secteur rural à l'horizon 2010 – MDRE/DPSE – 1998	M	Sous-produits de l'élevage	1998	
Projet de développement de la gomme arabique en Mauritanie – FADES/FAO – Mars 1984	M	Evolution production gomme arabique	1984	
DPN/MDR et SONIMEX et rapport FED sur « la régénération des gommerais mauritanienes –1981 »	M	Evolution production gomme arabique	1981	

13.2.2 Classement et définitions

Données insuffisantes.

13.2.3 Données de base

Évolution de la Production de la Gomme Arabique en Mauritanie

Années	Quantités produites en tonnes
1960	3982
1961	3494

1962	3017
1963	3616
1964	3016
1965	3461
1966	4437
1967	4670
1968	5324
1969	7318
1970	5364
1971-72	4708
1973	725
1974	510
1975	1634
1976	441
1977	298
1978	122
1979	485
1980	130

13.3 Analyse des données nationales

13.3.1 Estimation et prévision

A partir de 1987 avec l'amélioration de la pluviométrie, les récentes estimations font ressortir une production moyenne annuelle des gommiers qui oscille entre 1500 et 2000 tonnes

13.4 Reclassement

13.5 Données à insérer dans le tableau T13

Catégories de FRA 2005	Facteur d'échelle	Unité	Extraction de PFNL		
			1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>					
1. Aliments					
2. Fourrage					
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques					
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures					
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction					
6. Plantes ornementales					
7. Exsudats		Gomme arabique	1500 tonnes	2000 tonnes	
8. Autres produits végétaux					
<u>Produits animaux/matière première</u>					
9. Animaux vivants					
10.Cuir, peaux et trophées					
11.Miel sauvage et cire d'abeille					

12.Viande de brousse					
13.Matière première pour la préparation de médicaments					
14.Matière première pour la préparation de colorants					
15.Autres produits animaux comestibles					-
16.Autres produits animaux non comestibles					

13.6 Commentaires au tableau T13

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

14.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégories
<u>Produits végétaux/matière première</u>
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>
9. Animaux vivants
10. Cuir, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Politiques et stratégies du secteur rural à l'horizon 2010 – MDRE/DPSE – 1998	M	Sous produits de l'élevage	1998	
Projet de développement de la gomme arabique en Mauritanie – FADES/FAO – Mars 1984	M	Evolution de la production de gomme arabique	1984	

14.2.2 Classement et définitions

Données insuffisantes

14.2.3 Données de base

En estimant la valeur de la gomme arabique pour l'année 1990 on aura 600 000 000 de **Ouguiyas (UM)** tandis que, pour l'année 2000, on aura 800 000 000 UM

14.3 Analyse des données nationales

14.3.1 Estimation et prévision

Puisqu'il s'agit d'une valeur estimée, la conversion en dollars EU a été arrondie en obtenant une valeur d'environ 2 millions de dollars EU pour 1990 et 2,65 millions de dollars EU pour 2000.

14.4 Reclassement

14.5 Données à insérer dans le tableau T14

Catégories de FRA 2005	Valeur des PFNL extraits (1000 dollars EU)		
	1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>			
1. Aliments			
2. Fourrage			
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques			
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures			
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction			
6. Plantes ornementales			
7. Exsudats	2 000	2 650	
8. Autres produits végétaux			
<u>Produits animaux/matière première</u>			
9. Animaux vivants			
10. Cuir, peaux et trophées			
11. Miel sauvage et cire d'abeille			
12. Viande de brousse			
13. Matière première pour la préparation de médicaments			
14. Matière première pour la préparation de colorants			
15. Autres produits animaux comestibles	-		
16. Autres produits animaux non comestibles			
TOTAL	2 000	2 650	

14.6 Commentaires au tableau T14

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

15.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Production primaire de biens	Emploi dans des activités liées à la production primaire de biens, comme le bois rond industriel, le bois de feu et les produits forestiers non ligneux.
Fourniture de services	Emploi dans des activités directement liées aux services procurés par les forêts et les terres boisées
Activités forestières non spécifiées	Emploi dans des activités forestières non spécifiées.

15.2 Données nationales

15.2.1 Sources des données

Données non disponibles

15.2.2 Classement et définitions

En l'absence d'industries forestières, les emplois notamment rémunérés n'existent pas. Quelques petits exploitants forestiers privés s'organisent pour recruter une main-d'œuvre occasionnelle généralement étrangère pour faire des activités de carbonisation souvent illicite ou sur la base de permis de coupe de bois mort délivrés par les services techniques compétents. Ces emplois informels ne sont pas reconnus statistiquement par les services compétents malgré les revenus importants qui en sont tirés par les intéressés.

15.2.3 Données de base

Données non disponibles

15.3 Analyse des données nationales

15.3.1 Estimation et prévision

Données non disponibles

15.4 Reclassement

15.5 Données à insérer dans le tableau T15

Catégories de FRA 2005	Emploi (1000 années-personnes)	
	1990	2000
Production primaire de biens		
Fourniture de services		
Activités forestières non spécifiées		
TOTAL		

15.6 Commentaires au tableau T15

16 Rapports thématiques

Ce chapitre volontaire est destiné aux rapports thématiques. Le pays qui le désire peut y présenter des tableaux d’informations supplémentaires. (Voir chapitre des Directives de FRA 2005 concernant la préparation de rapports nationaux sur les domaines thématiques).